

AVIS PUBLIC



DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER UN USAGE CONDITIONNEL

Les personnes intéressées sont priées de noter qu'elles pourront être entendues par les membres du conseil d'arrondissement qui statueront sur une demande d'autorisation d'exercer, dans 5 appartements à aménager à l'intérieur du bâtiment portant le numéro 2770, rue Sherbrooke Est, l'usage « résidence de tourisme », et ce, conformément à l'article 368.11.1 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282).

La séance du conseil d'arrondissement au cours de laquelle sera étudiée cette demande aura lieu le 24 novembre 2009, à 19 h, dans la salle du conseil située au 5^e étage du 888, boulevard De Maisonneuve Est.

Des renseignements concernant cette demande peuvent être obtenus en communiquant avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 872-9545 et en mentionnant le dossier 1094400059.

Montréal, le 7 novembre 2009

Claude Théorêt
Secrétaire d'arrondissement